

## CONSEIL D'ÉTAT

### VISITE DE COURTOISIE DE S.E. MME L'AMBASSADEUR FRANCES VICTORIA VEHL RODRIGUES, REPRÉSENTANT PERMANENT DU MOZAMBIQUE AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a reçu lundi 2 octobre 2006 au Salon Jaune de l'Hôtel de Ville S.E. Mme l'ambassadeur Frances Victoria Vehl Rodrigues, représentant permanent du Mozambique auprès de l'ONU à Genève. Les autorités genevoises étaient représentées par M. Pierre-François

Unger, président du Conseil d'Etat, en charge du Département de l'économie et de la santé.

### VISITE DE COURTOISIE DE S.E. M. L'AMBASSADEUR MATERN YAKOBO LUMBANGA, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA TANZANIE AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a reçu lundi 2 octobre 2006 au Salon Jaune de l'Hôtel de Ville S.E. M. l'ambassadeur Matern

Yakobo Lumbanga, représentant permanent de la Tanzanie auprès de l'ONU à Genève.

Les autorités genevoises étaient représentées par M. Pierre-François Unger, président du Conseil d'Etat, en charge du Département de l'économie et de la santé.

### RÉCEPTION EN L'HONNEUR DE S.E. MME ELIZABETH ASTETE RODRIGUEZ, AMBASSADEUR DU PÉROU EN SUISSE

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a organisé en

l'honneur de Mme Elizabeth Astete Rodriguez un déjeuner, le lundi 2 octobre 2006, à la Fondation Zoubov.

Les autorités genevoises étaient représentées par M. Pierre-François Unger, président du Conseil d'Etat, en charge du Département de l'économie et de la santé.

Etaient également présents au déjeuner S.E. M. Manuel Rodriguez Cuadros, représentant permanent du Pérou auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que Mme Hilda Maritza Puertas de Rodriguez, consul général du Pérou à Genève.



© OTG

## GRAND CONSEIL

### COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS OFFICIELLES

Le Grand Conseil, lors de sa session des 12 et 13 octobre 2006, a élu:

- Mme Chloé König (Ve) au Conseil d'administration de la Caisse publique de prêts sur gages, en remplacement de M. Daniel Gilliéron (Ve), démissionnaire – entrée en fonction immédiate, durée du mandat: jusqu'au 28 février 2010.

- Mme Quynh Steiner Schmid (Ve) au Conseil d'administration de la Fondation pour les terrains industriels, en remplacement de M. Andreas Meister (Ve), démissionnaire – entrée en fonction immédiate, durée du mandat: jusqu'au 28 février 2010.
- Un membre par parti représenté au Grand Conseil au Conseil d'administration des Services industriels de Genève – durée du mandat: du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2010: MM. Clau-

de Haegi (L), Olivier Terretaz (PDC), Claude Marcet (UDC), Eric Stauffer (MCG).

*L'élection des candidats du Parti socialiste, du parti Les Verts et du Parti radical est reportée à l'ordre du jour de la session des 16 et 17 novembre 2006.*

- Un membre par parti représenté au Grand Conseil au Conseil d'administration des Transports publics genevois – durée du mandat: du 1er janvier 2007

au 31 décembre 2011: Mme Madeleine Rossi (L), MM. Marco Ziegler (S), Hubert Dethurens (PDC), Claude Marcet (UDC), Georges Jost (MCG).

*L'élection des candidats du parti Les Verts et du Parti radical est reportée à l'ordre du jour de la session des 16 et 17 novembre 2006.*

Le président du Grand Conseil: M. A. HALPÉRIN

Le président du Grand Conseil: M. A. HALPÉRIN

## INSTITUTIONS

### SOMMATION AUX PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES EN FOURRIÈRE

Dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

**Voitures de tourisme – livraisons – remorques:**

Ford Fiesta WFO AXX GAF AKP 67 403 (VD 475 331)

Fiat Uno 45 I.E. ZFA 146 00006 039 460

Opel Kadett WOL 0000 34K5 104 577

Renault Safrane V6 VF1 B5 440 509 280 254

VW Golf VWW ZZZ 1 HZTW 455 103

**Caravane:** 1 750 073

**Motocycles:**

Italjet Formula 50 ZJT FRH 000 V0 078 069

Peugeot Metal-X VGAS 1A 00B00 017 367 (F)

Piaggio VNX1T 196 388

**Cycle:** ON 637 895

Trek Trekking 700 (25 030 390/481/05)

Dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

**Cycles:**

Scott Rockwood VTT GY OH 0572

Trek 930 Singletrack 1 492 140 et 95 010 F et BI 0406

(25 015 078/481/06)

Leopard (25 1 571 375/486/05)

Granit Jackson IU 8A, 00 870

(25 881 484/614/06)

Sans marque (femme) sans No

(25 044 454/481/06)

Explor VTT 300 sans No

(25 110 169/486/06)

Jewel Swift SLT 18 662

(25 7715 374/486/05)

Dur Sturmer 836 459

Sans marque VTT (homme)

SAR 020 585

(25 502 819/486/06)

Sans marque VTT (femme)

198 P 0529

Euroteam 01 145 703 D

(25 163 769/486/04)

Sans marque (femme) CS 10 704 413

(25 039 289/481/06)

Peugeot Alpine Express 35 491

Go Sport Utopia CS 280 103 C/1005

et 376 000 345 189

et WH 5 214 879

(25 044 009/481/06)

Crosswave Sequoia L 80 908 968

(25 033 784/485/03)

Schauff 158 963

(25 251 605/615/94)

entre parenthèses, le numéro du signe distinctif apposé sur le cycle.

**Motocycles:**

Honda CB 250 CB 250 G6 010 130

MBK VGS SB 052 001 003 830

Piaggio Hexagon ZAPM 150 0000 003 204

Yamaha VGS SB 052 001 003 830

**Cyclomoteur:**

Puch-Maxi N 6 958 785

**Voitures de tourisme – livraisons – remorques:**

BMW 5401

WBAHE 61 090 GF 06 813

(GE 553 269)

Chrysler Vision 1C3 HEB 6F5 SH 634 490

(F) 8412 WWQ 74

Ford Galaxy WFO GXX PSW GYA 77 796

(GB) W 663 WJN

Opel Corsa VSX 0000 73P4 265 038

(F) 8314 YF 74

et se trouvant actuellement en four-

rière, sont sommés de se présenter au

service des automobiles et de la navi-

gation, fourrière, 94, route de Veyrier,

Carouge, de 7 h 30 à 16 h, en justifiant

de leur qualité de détenteur, pour

prendre possession de leur bien après

paiement des divers frais. Les per-

sonnes qui prétendent à des droits sur

ces véhicules sont également som-

mées de s'annoncer au même service

et dans les mêmes délais pour en justi-

fier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

### SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

#### NOTIFICATION PAR PUBLICATION

En application de l'article 46, alinéa 4, de la loi sur la procédure administrative, les personnes suivantes, sans domicile connu, sont invitées à se présenter auprès du service des automobiles et de la navigation, 86, route de Veyrier, 1227 Carouge, pour prendre connaissance d'une décision les concernant:

Zakaria Abu Attwan, né le 1er août 1967; Kheireddine Benkacir, dernier domicile connu: 14, chemin Colladon, 1209 Genève; Huseyni Bostan, né le 12 septembre 1979; Florence Chappuis-Gentina, née le 2 juillet 1974; Xiaobo Dong, né le 8 mai 1985; Karine Gerlier Respingier, née le 22 juin 1969; Willy Hugli, né le 17 juillet 1943; David Karouani, né le 20 août 1962; Medicare LLC, Dover, succursale de Genève, dernier domicile connu: 18, avenue Louis-Casati, 1209 Genève; Tshupo Mogotsi, né le 24 mars 1976; Ouadra Ouattara, dernier domicile connu: c/o Foyer de Saconnex, 26, chemin des Coudriers, 1209 Genève; Philemon Magloire Owona, né le 19 mars 1975; Maria Raposo, née le 20 janvier 1969; Lebibe Sadrija, né le 15 novembre 1958; Werner Walder, né le 29 juin 1956. Décision à retirer auprès du service comptabilité.

Les délais procéduraux ne sont ni prolongés ni suspendus par la présente publication.

#### COMMENT OBTENIR UN PASSEPORT ? UNE CARTE D'IDENTITÉ ?

Se présenter personnellement à la commande:

- les passeports et les cartes d'identité doivent être commandés dans la mairie de la commune de domicile (Ville de Genève: 8, rue du Nant);
- les documents d'identité seront envoyés directement par le fabricant, par courrier recommandé, dans un délai maximal de 5 à 8 jours ouvrables pour les cartes

(Suite page suivante)

### PRISES DE POSITION EN VUE DE LA VOTATION COMMUNALE EN VILLE DE GENÈVE DU 22 OCTOBRE 2006

- Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 17 janvier 2006 (PR-415 III) donnant un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier No 29416, situé à l'avenue de Joli-Mont, à côté du cycle d'orientation des Coudriers, feuille 58, du cadastre de la Ville de Genève, dont les logements à édifier sur les parcelles 1688 et 2173 seront de type HBM (habitation à bon marché)?
- Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 17 janvier 2006 (PR-415 IV) donnant un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier No 29451, prévoyant la construction de logements avec activités sur neuf parcelles situées entre l'avenue de Joli-Mont, l'avenue Louis-Casati et le chemin de Riant-Parc, feuille 58, du cadastre de la Ville de Genève, dont les deux tiers des logements seront sociaux et subventionnés au sens de la loi générale sur le logement?
- Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 17 janvier 2006 (PR-415 V) donnant un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier No 29452, prévoyant la construction de logements avec activités sur neuf parcelles situées entre le chemin de Riant-Parc, l'avenue Louis-Casati et le chemin Charles-Georg, feuille 57, du cadastre de la Ville de Genève, dont les deux tiers des logements seront sociaux et subventionnés au sens de la loi générale sur le logement?

|                                                                | 1.  | 2.  | 3.  |
|----------------------------------------------------------------|-----|-----|-----|
| Les socialistes                                                | OUI | OUI | OUI |
| Libéral                                                        | OUI | OUI | OUI |
| Les verts                                                      | OUI | OUI | OUI |
| Alliance de gauche (solidarités - indépendants)                | OUI | OUI | OUI |
| Parti démocrate-chrétien                                       | OUI | OUI | OUI |
| Parti du travail                                               | OUI | OUI | OUI |
| Radical                                                        | OUI | OUI | OUI |
| Comité référendaire de l'association des habitants du Mervelet | NON | NON | NON |
| Association des habitants du quartier de la Forêt              | NON | NON | NON |
| Association genevoise du Coin de Terre - Mervelet              | NON | NON | NON |
| Comité «Construire des logements à Genève»                     | OUI | OUI | OUI |
| L'entente libéral - radical - démocrate-chrétien               | OUI | OUI | OUI |
| Oui à la construction de logements coopératifs au Mervelet     | OUI | OUI | OUI |
| Oui au logement                                                | OUI | OUI | OUI |
| «SOS logement»                                                 | OUI | OUI | OUI |

### PRISES DE POSITION EN VUE DE LA VOTATION COMMUNALE EN VILLE DE LANCY DU 22 OCTOBRE 2006

Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de Lancy du 30 mars 2006 ouvrant au Conseil administratif un crédit d'étude de 2 700 000 F destiné à poursuivre l'examen du dossier du centre socio-culturel de Lancy-Sud et de déposer les requêtes en autorisation de construire et les appels d'offres auprès des entreprises pour déterminer les coûts de construction de l'ouvrage?

|                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Les socialistes                                                                | OUI |
| Parti démocrate-chrétien                                                       | OUI |
| Les verts de Lancy                                                             | OUI |
| Radical                                                                        | NON |
| Libéral                                                                        | NON |
| Alliance de gauche de Lancy                                                    | OUI |
| Comité référendaire «Non à la maison de la danse contemporaine»                | NON |
| Comité de soutien au centre socio-culturel de Lancy avec la Maison de la Danse | OUI |
| Les amis de Guilherme Botelho pour la maison de la danse                       | OUI |
| Non au financement de la maison de la danse                                    | NON |
| Non à une hausse d'impôts                                                      | NON |
| Oui, l'escargot doit avancer, vite!                                            | OUI |
| Union démocratique du centre - section UDC-Lancy                               | NON |

### PRISES DE POSITION EN VUE DE LA VOTATION COMMUNALE À CHANCY DU 22 OCTOBRE 2006

Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la commune de Chancy du 31 janvier 2006 relative à l'ouverture d'un crédit de 4 300 000 F destiné à financer la construction de l'extension du groupe scolaire de Chancy, sur la parcelle No 3179 d'une contenance de 8 644 m<sup>2</sup>, feuille 22, située route de Bellegarde, chemins de l'Ecole et de la Ruette sur la commune de Chancy?

|                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Entente chancinoise                                                                             | OUI |
| Le comité référendaire contre la délibération du conseil municipal de Chancy du 31 janvier 2006 | NON |